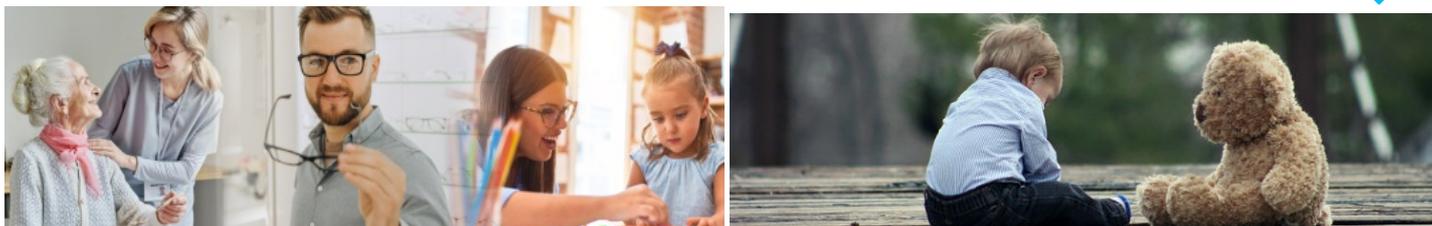




FORMATION PETITE ENFANCE : SOUTENIR LA PARENTALITÉ AU QUOTIDIEN



AGRICULTURE

BÂTIMENT
TRAVAUX PUBLICS,
PERFORMANCE
ÉNERGÉTIQUE

INDUSTRIE

SANTÉ / SOCIAL

TERTIAIRE

HOTELLERIE
RESTAURATION
TOURISME

FORMATIONS
GÉNÉRALES, SOCLE
/ CLEA

ACCOMPAGNEMENT ET
DÉVELOPPEMENT
PERSONNEL

PRÉVENTION /
SÉCURITÉ

TRANSPORT /
LOGISTIQUE

NUMÉRIQUE /
AUDIOVISUEL

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de cette formation, l'assistant maternel sera capable de cerner les enjeux de la parentalité, afin de soutenir les familles dans leur rôle auprès de l'enfant. Le-la professionnel-le sera capable de :

- Analyser le poids des représentations liées à la parentalité et aux relations entre professionnels et familles.
- Mettre en lien ses orientations éducatives et pédagogiques avec les 8 principes de la charte de soutien à la parentalité.
- Adapter ses pratiques professionnelles au regard des facteurs favorables à la valorisation des compétences parentales
- Si nécessaire, orienter les familles vers les lieux et les professionnels adéquats.

CONTENU DE LA FORMATION

- Les mutations de la structure familiale et leurs différents modes de vie.
- Les processus de parentalité.
- Les principales fonctions parentales et leurs rôles dans le développement de l'enfant.
- La charte de soutien à la parentalité*.
- La complémentarité des rôles du professionnel et des familles.
- Les outils et les valeurs fondamentales d'accompagnement à la parentalité.

CONDITIONS DE FORMATION

Formation de 21h pour un groupe de 8 à 12 personnes
Notre démarche de formation est fondée sur :

- des apports théoriques visant à une compréhension des concepts et permettant une réflexion collective et individuelle des participants
- l'échange à partir des travaux des participants sur le temps de formation
- Supports de formation: ils sont variés en fonction des objectifs de la journée: vidéos, support papier, etc...

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation continue tout au long de la formation par l'intervenant
attestation des acquis de formation

CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir un agrément au moins d'assistant-e maternel-le
Être en activité

Disposer de 21h sur les 58 heures du plan de formation

Renvoyer le bulletin d'inscription complété dans les délais avec les pièces obligatoires à joindre

ou être professionnel-le garde d'enfants à domicile

PROFIL DES INTERVENANTS

Professionnelle et formatrice spécialiste du domaine

PUBLIC CONCERNÉ

Assistant-es maternel-les agréé-es
Professionnel-les de la petite enfance
Garde d'enfants à domicile

PRÉ-REQUIS

aucun

DÉBUT DE LA FORMATION

Tout au long de l'année

DÉTAILS DATE DE LA FORMATION

Module de 21h
Plan de développement des compétences

VOS CONSEILLERS DES AGENCES DE GIRONDE

Carine LEGRAND
Assistante Commerciale
carine.legrand@greta-cfa-aquitaine.fr
05.56.04.65.30
06.10.01.82.23

Fabienne MARTENS
Conseillère en Formation
continue
fabienne.martens@greta-cfa-aquitaine.fr
06 71 70 71 07

Hélène MIHIÈRE
Conseillère en Formation
continue
helene.mihiere@greta-cfa-aquitaine.fr
06 71 70 71 08